

Les droits des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Par J. BALAVOINE, Président de la Fédération du Nord de l'Union Fédérale

Cures thermales pour les invalides de guerre

Notre ami Bouquet, de l'Union Fédérale, a fait une étude de la question. Il s'exprime ainsi :
Si l'on se réfère à la correspondance que nous recevons, beaucoup de camarades mutilés ou anciens combattants ignorent encore qu'ils peuvent effectuer un séjour dans une station thermale, sans frais de l'Etat, si leurs infirmités le nécessitent. Bien entendu, ils ne peuvent être admis que dans une pension agréée par le Ministère de la Guerre.
Il est bon, je crois, de souligner que si l'art. 64 de la loi du 31 mars 1919 accorde aux pensionnés de guerre la gratuité des soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques ainsi que l'hospitalisation pour l'affection ou les infirmités qui ont ouvert droit à pension, il ne règle pas la question relative aux cures thermales.
Le rapelle donc qu'en vertu de la loi du 13 juillet 1873, les anciens militaires et marins, qui se soient vu reconnaître des infirmités ou blessures contractées en service nécessitant une cure, peuvent être admis gratuitement à effectuer un séjour dans une station thermale, sans frais de l'Etat, si leurs infirmités le nécessitent. L'ordre de transport est ainsi formulé : « L'ordre de transport est ainsi formulé : « L'ordre de transport est ainsi formulé : »
Les demandes doivent être adressées au Général commandant la subdivision territoriale de la circonscription dans laquelle se trouvent domiciliés les intéressés.
Elles doivent être formulées avant le 1^{er} février pour les stations thermales qui ont leur fonctionnement pendant toute l'année, et avant le 1^{er} septembre pour les autres stations.
Chaque demande doit être accompagnée :
1^o D'un certificat du médecin traitant (dont la signature doit être légalisée) constatant la nécessité d'une cure dans une station thermale déterminée ;
2^o D'une copie certifiée conforme par le maire d'une pièce militaire (certificat de centre de réforme, copie du titre de pension, ou de la notification ministérielle mentionnant le diagnostic de réforme, état signalétique et des services, etc.) ou toute autre pièce établissant la qualité d'ancien militaire du pensionnaire et la nature de ses blessures, maladies ou infirmités ;
3^o Enfin, d'un certificat délivré par le maire, et le demandeur est en possession d'un carnet de soins gratuits au titre de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, indiquant le numéro d'inscription sur la liste spéciale de la préfecture.
Les demandes doivent mentionner, en outre, l'âge, le degré d'invalidité, les numéros du titre de pension et du carnet de soins gratuits et la période sollicitée.
L'envoi des sources d'eaux minérales, des militaires et anciens militaires atteints de certaines maladies ou infirmités, est impérieusement subordonné aux conditions suivantes :
a) D'abord que cette affection ou infirmité soit expressément de celles que les eaux minérales naturelles prescrites par l'Etat pour le traitement et dont les intérêts peuvent le soulager ou guérir ;
b) Ensuite que les moyens ordinaires de traitement aient été employés contre cette affection pendant un temps suffisant.
Les intéressés sont convoqués en temps utile devant la Commission de réforme de leur région pour avis médical. En cas d'acceptation, le dossier est transmis à l'autorité militaire de la région pour la suite à donner.
A l'issue de la saison les médecins-chefs des établissements fournissent au Ministère un état nominatif des malades pour lesquels le traitement a été reconnu utile ou nuisible.
A noter qu'il n'existe aucune voie de recours. Lorsque la demande d'hospitalisation n'a pas été accueillie favorablement, les postulants ne peuvent donc adresser qu'un recours gracieux au Ministère de la Guerre.
Enfin, il est bon de souligner que toute

place réservée et non occupée est attribuée quarante-huit heures après le début de la saison à une autre personne. Toute renonciation à cette place réservée doit être signalée dès notification de l'attribution au Directeur du Service de Santé qui la fait réserver. La non-occupation de l'hospitalisation au cours des années suivantes.
Nos camarades trouveront toutes indications utiles à notre permanence, 41 rue de Roubaix à Lille.

Amputations de membres compliquées d'infirmités surajoutées

Divers arrêtés rendus par le Conseil d'Etat, permettant d'être opérés sans que la jurisprudence concernant les amputations des membres compliquées d'infirmités surajoutées :
1^o Les infirmités diverses d'un membre ne peuvent donner lieu à un pourcentage global d'invalidité supérieur à celui résultant de l'amputation (arrêt Lebourg du 6 mars 1925, confirmant l'arrêté ministériel du 31 mars 1920 Art. 42, renvoi 2).
2^o Les infirmités du moignon doivent donner lieu non pas à un calcul d'invalidité multiple suivant l'art. 11 de la loi du 31 mars 1919, mais à une majorité de pourcentage dans la limite de cent pour cent (arrêt El Aid, du 11 juin 1925, non publié).
3^o Les infirmités diverses siégeant sur un même membre ne peuvent donner lieu au bénéfice de l'art. 11 de la loi du 31 mars 1919 (arrêt Mauras, du 16 juin 1925).
4^o dans le cas où les infirmités diverses d'un membre ont été globalement évaluées à cent pour cent, les infirmités surajoutées par ailleurs doivent donner lieu à l'application de l'art. 17 de la loi du 31 mars 1919 (arrêt Céze, du 26 juin 1925).

Informations

Cartes de Transylvanie. — L'Electricité Lille-Roubaix-Tourcoing nous informe que le renouvellement pour l'année 1928 des cartes à demi-tarif, au titre de mutilés de guerre, se fera du 3 au 31 mars 1928. De nouvelles cartes devant être remises aux intéressés, joindre aux demandes de renouvellement une photographie et la carte de priorité. Les cartes qui ne leur auraient pas été rendues pour renouvellement avant le 31 janvier seront considérées comme valides pour l'année 1928 et leurs titulaires devront acquitter le prix de leur transport.
Renseignements. — Pour tous renseignements s'adresser à la permanence de l'Union Fédérale, à Lille, 41 rue de Roubaix, tous les jours (sauf le samedi) de 14 à 18 h., ou par demande écrite (en joignant un timbre pour la réponse).

UN BANQUET DU PARTI RADICAL-SOIALISTE A BEZIERS

Beziers, 14. — Aujourd'hui a eu lieu à Beziers une importante manifestation du parti Radical-Socialiste. Un banquet de 2.000 couverts a été servi au manège de cavalerie du quartier Dupuich, sous la présidence de M. Duclos, ancien ministre, vice-président de la Chambre des Députés.
Des discours ont été prononcés par MM. Albert de Beziers, député-maire de Beziers, Albert Mihaud, Badié, Chichery, Malfré, Rotinat, Pécherot, députés et M. Duclos, président de la commission de l'enseignement et vice-président de la Chambre.
Cet évènement a été notamment que les méthodes radicales de prudence et de réalisme d'information exacte et d'adaptation de l'homme au fait de discipline volontaire et d'autorité républicaine s'imposent aujourd'hui plus que jamais pour préserver la démocratie des atteintes de la démagogie et pour empêcher le désordre intérieur d'être une cause d'encouragement pour les puissances hostiles à notre pays et à la paix.

PRENEZ L'ECOUTE A...

14 h. 05 : Radio-Paris : «Démocraties un acte (J. Romains).»
16 h. 45 : Paris-P.T.T. : Chansons d'hiver.
20 h. : Luxembourg : Crochet radiophonique.
20 h. 30 : Strasbourg : Soirée théâtrale.
20 h. 30 : Paris-P.T.T. : La machine à transcrire, sketch (Jean Verzet).
20 h. 30 : Lille : Concert symphonique.

RADIO P.T.T.-NORD A LILLE (247 m. 3)

Lundi 17 janvier 1928. — 6 h. 30 : Variétés. — 8 h. 50 : Inform. — 9 h. 50 : Variétés. — 11 h. 45 : Inform. — 12 h. 45 : Marche militaire. — 13 h. : Emission économique et sociale. — 14 h. : Concert donné par l'orchestre de la Station : Ouz et Charpentier, ouverture ; Fantaisie sur «Rigolotto», opéra ; Symphonie d'opéra, 1^{er} mouvement ; Danse des mirlitons, opéra ; Marche militaire. Les deux guitaristes ; Exaltation ; Sous la fenêtre, mélodie. — 15 h. 15 : Inform. — 15 h. 30 : Disques : Concert par Frédéric Gardet et son ensemble. — 16 h. 30 : Disques : 10 minutes de gaité. Cours de la Bourse de Lille. — 16 h. 45 : Récital d'orgue donné par M. Faumont en l'église St-Martin de Roubaix. — 17 h. 45 : Radio éducative. — 18 h. 45 : Concert. — 17 h. : La Voix de Notre Université : « La Congrès des Etats-Unis » par M. Lebrun, professeur à la Faculté des Lettres. — 17 h. 30 : Disques : Concert de violon et orchestre. — 18 h. : « Nos amis les lettres, causerie littéraire par M. Warin, professeur agrégé de l'Université. » — 18 h. 15 : Disques : Enregistrements de M. Heifetz, violoniste. — 18 h. 30 : Emission économique et sociale. — 19 h. : Disques : 10 minutes de chant en langue nationale. — 19 h. 15 : Disques : auditeurs anglais. — 19 h. 25 : Disques. — 19 h. 30 : Radio Journal. — 20 h. : Disques : Crotchet musette. — 20 h. 30 : Concert donné par l'orchestre de la Station sous la direction de M. Bénaudet et de M. César Démond, ténor : Ouverture de Léonore III ; Concerto en sol mineur pour piano ; Symphonie No 40 en sol mineur ; La procession nocturne ; 2^e suite d'orchestre (Gouraud) ; Harald ouverture. — 22 h. 30 : Informations.

RADIO-PARIS (1.648,2 m.). — 6 h. 30 : Disques. — 6 h. 40 : Heure Inf. — 6 h. 50 : Culture physique. — 7 h. 15, 8 h. : 1^{er} et 2^e h. 50 : Fragments d'opérettes. — 8 h. 35 : Valse viennoise. — 10 h. 30 : Jeux d'enfant. — 10 h. 35 : Extraits d'opéras. — 10 h. 45 : Contes. — 11 h. 30 : J'ai du jeu : Etude de Chopin ; Valse impromptu. — 11 h. 15 : Criq ; Danses symphoniques ; Chanson de Solvège. — 12 h. 45 : Inform. — 13 h. 45 : Mélodie. — 13 h. 45 : Orientale : Paysage normande. — 14 h. 5 : Demi-trio, un acte. — 14 h. 45 : Piano. — 15 h. 30 : Mélodie. — 16 h. 45 : Concert. — 15 h. 25 : Causerie. — 16 h. : Mélodie. — 16 h. 15 : Pièces pour violon. — 16 h. 30 : Actualité artistique. — 16 h. 30 : Chronique diverses. — 20 h. 3 : Polémique. — 20 h. 10 : Mélodie. — 20 h. 30 : Disques. — 20 h. 35 : Informations. — 22 h. 30 : Inf.PARIS-P.T.T. (431,7 m.). — 6 h. 30 : 7 h. 45 : Inf. — 7 h. 30 : Chanson. — 7 h. 45 : Oboulette. — 8 h. 30 : Droit administratif. — 11 h. 45 : Concert. — 13 h. 45 : Tourisme. — 14 h. : Causerie. — 14 h. 30 : Musique légère. — 15 h. 30 : Mélodie. — 16 h. : Concert d'orgue. — 15 h. 35 : 16 h. 45 : Inform. — 17 h. : Chansons d'hiver. — 17 h. 30 : Chronique. — 17 h. 45 : Poesies. — 17 h. 30 : Scottio. — 17 h. 45 : Conseils pratiques. — 17 h. 50 : Beaux-Arts. — 18 h. 15 : Causerie. — 18 h. 30 : Demi-heure des compositeurs. — 19 h. 30 : Lectures. — 19 h. 45 : Journal. — 20 h. : Mélodie. — 20 h. 30 : La Chine à transposer, sketch. — 21 h. : Musique de chambre. — 22 h. 30 : Inf.POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 30 : Disques. — 7 h. 30, 8 h. 30 : Revue de presse. — 9 h. : Variétés. — 9 h. 30 : Bal musette. — 11 h. : Musique légère. — 12 h. 45, 13 h. 40 : Disques. — 13 h. 17 : Films américains. — 13 h. 30 : Orchestre d'opéra. — 13 h. 45 : Orgue de cathédrale. — 14 h. 15 : Inform. — 14 h. 30 : Les Iles. — 14 h. 40 : Mélodie de Schubert. — 14 h. 45 : Airs militaires. — 15 h. 30 : Inform. — 15 h. 45 : Concert. — 16 h. 15 : Le Ballet des deux Pigeons. — 21 h. : Humour ; Le Tribunal de l'impérialité. — 22 h. : La Fantaisie et les musiciens. — 22 h. 30 : Cabaret.RADIO-NORMANDIE (290 m. 5). — 6 h. 45 : Mus. militaire. — 7 h. : chanson. — 9 h. 30 : Mus. militaire. — 11 h. : danses. — 12 h. : concert. — 14 h. 15 : Films américains. — 14 h. 30 : Concert. — 18 h. 45 : disq. — 20 h. : Radio-Crochet. — 21 h. : concert des auteurs. — 22 h. : café-conc. — 0 h. 30 : danses.RADIO-TOULOUSE (328 m. 6). — 12 h. 45 : Opér. — 13 h. 45 : conc. — 13 h. 15 : dancing. — 13 h. 45 : orchestre. — 18 h. : tangos ; chanson. — 18 h. 40 : orchestre. — 19 h. 15 : Films. — 19 h. 45 : conc. — 20 h. : Radio-Croc. — 21 h. 30 : opérettes de Lehar. — 22 h. 15 : conc. anglais. — 23 h. 15 : chants. — 23 h. 35 : cavatu.RADIO-STRAZBOURG (349 m. 2). — 9 h. 30 : orchestre. — 11 h. 45 : mus. légère. — 13 h. : Renna. — 17 h. 15 : Meyerbeer : Marche aux flambeaux ; Les Huguenots ; Le Prophète ; L'Africain. — 20 h. 30 : Paux pas, un acte ; Matron de campagne ; L'Autrite Promesse ; La Violon d'or.LE-DE-FRANCE. — 20 h. 45 : conc. du Bonhomme Ambois des Galeries Barbès, avec le concours de Fernand.RADIO-LUXEMBOURG (1.293 m.). — 7 h. 7 h. 30 : Inf. — 7 h. 10 : orchestre jazz. — 8 h. : conc. anglais. — 10 h. 30 : disq. — 11 h. 45 : conc. — 12 h. 30 : chant. — 13 h. : conc. — 14 h. 5 : chant. — 15 h. : conc. anglais. — 16 h. 30 : quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45 : disq. — 18 h. 30 : concert. — 20 h. : crochet radiophon. — 20 h. 30 : mus. légère. — 21 h. : autubad et sérénade. — 22 h. 5 : chorale.BRUXELLES (483 m. 9). — 13 h 10 : mus. légère. — 17 h. : jazz. — 18 h. 15 : conc. — 18 h. 30 : Chertzo de Chopin. — 18 h. 40 : airs inf. — 19 h. 30 : tangos. — 20 h. 30 : pages oubliées. — 21 h. : orchestre. — 21 h. 40 : ouverture burlesque ; quatuor vocal ; danses hongroises de Brahms. — 22 h. 10 : disq.

GRACE AUX MARMITES DE L'ARMÉE DU SALUT...

...Les plus malheureux ont pu manger à leur faim

Le major Houzé, commandant divisionnaire, nous a parlé de l'œuvre matérielle qui s'exerce dans notre région

Quelques jours avant Noël, dans nos grandes villes du Nord, il n'est pas un habitant qui n'ait adressé une pensée aux malheureux de l'Armée du Salut. C'était en voyant sur une de nos places publiques la symbolique marmitte, veillée par un salutiste, qui vous conviait à donner une obole pour l'œuvre de charité de l'Armée du Salut. Plus, beaucoup ont oublié l'Armée du Salut, on ne lui adresse plus de pensée même sans une pensée jusqu'à aujourd'hui, un an se sera écoulé, où la marmitte réapparait, on lui adressera cette idée au vol. C'est une bonne action qui s'accomplit.

Ce que disent les salutistes...

Interrogés-vous un salutiste ? Il vous parlera longuement, tant que vous serez attentif à l'audition, du rôle social et spirituel et de l'œuvre de redressement moral de l'Armée du Salut. Il vous rappellera qu'elle a été fondée en 1865 par deux salutistes de Quaregnon (Belgique), très réputés, viendra dimanche à Valenciennes et qu'elle jouera à 15 h. et à 20 h. en la salle des Académies.
A l'issue d'un long entretien, le major Houzé a bien voulu nous parler de cette œuvre matérielle de l'Armée du Salut dans notre région.
Mais d'abord, une constatation qui ressort de ses déclarations. C'est que, malgré les temps difficiles que nous traversons, la charité publique va se développant. Est-ce le résultat d'un courant de sympathie en faveur de l'Armée du Salut ? Toujours est-il que l'on met plus facilement la pécisie, et même de plus grosses pièces, dans les marmites que tendent chaque année les salutistes.
Ceux qui firent ces généreuses sommes sont pleinement rassurés sur l'usage que l'on en fit.
Le réconfort aux malheureux
Les circonstances actuelles, nous a dit M. le major Houzé ne restreignent pas nos moyens d'action car de plus en plus, les classes laborieuses comprennent que nous sommes à leur service, non pas pour ou contre une église ou un parti, mais au service de la conscience humaine.
« Voulez-vous quelques exemples ?
« Ici même, à Valenciennes, à Noël, l'an dernier, l'Armée du Salut avait eu la joie d'offrir un dîner à 250 personnes. Cette année elle a pu étendre ce plaisir à 426 de vos concitoyens. A Lille, nous avons eu un grand dîner pour 300 personnes ; plus de 400 enfants ont reçu des jouets, friandises et vêtements. Dans cette ville ont lieu également un Noël pour les malades. A Roubaix, même effort pour 800 enfants et les malades de l'Hospice. A Calais, même programme de dîner de Noël et distribution de jouets aux familles pauvres. A Reims, 25.000 portions de soupe ont été distribuées.
« Les fêtes de fin d'année ont apporté aussi beaucoup de réconfort aux malheureux sous forme de repas substantiels et de paniers de vivres aux malheureux. Quand nous le pouvons, nous donnons aussi des vêtements...
« Tout cela grâce à la peine joyeusement prise par nos officiers et soldats, grâce aussi à l'aide bienveillante des

Des pieds tout neufs en 3 jours

Des sommités médicales constatent que ; l'extraordinaire "Essai de 3 jours" met fin aux maux de pieds.

1^{er} JOUR. Endure deux pieds. Inflammation. Deux cors, douloureux à criser. Mauvaise circulation. Souffrances à peine tolérables. Dès le premier bain aux Sulfures Rodol, soulagement immédiat. Diminution de l'enflure et de l'inflammation.

2^e JOUR. Après le second bain sulfuré, le sang circule normalement. L'œdème qui dissout les Sulfures Rodol revient très rapidement dans les tissus. Inflammation pratiquement disparue. Presque plus d'enflure. Les cors ne font plus souffrir. Sensibilité du pied très atténuée. L'œdème est maintenant plus confortable.

3^e JOUR. Au bain du troisième jour, résultats appréciables. Plus de traces d'enflure. Le premier cors est parti. Il ne reste plus que les deux autres. L'autre 2^e ne tient plus guère ; prêt à se détacher sans douleur. Confort dans les chaussures. N'attendez plus, procurez-vous aujourd'hui des Sulfures Rodol chez votre pharmacien. Succès garanti.

Pour préparer de la QUINTONINE votre vin, votre vin de table, votre vin de tous les jours Suffit!



Le vin fortifiant que vous obtenez en mélangeant la Quintonine à votre vin ordinaire est aussi efficace que celui que vous donnerait le même mélange à du vin à 10 Fr. le litre.

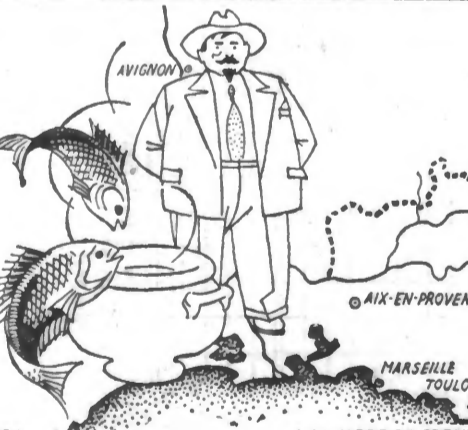
QUINTONINE 5.50
le flacon

donne Bonne Mine

À l'occasion d'une Mission du Salut, série de réunions publiques qui se tiennent dans la salle locale, 56, rue de Farnars, chaque soir à 20 heures. C'est à l'occasion de cette mission que la Fanfare des mineurs salutistes de Quaregnon (Belgique), très réputée, viendra dimanche à Valenciennes et qu'elle jouera à 15 h. et à 20 h. en la salle des Académies.
A l'issue d'un long entretien, le major Houzé a bien voulu nous parler de cette œuvre matérielle de l'Armée du Salut dans notre région.
Mais d'abord, une constatation qui ressort de ses déclarations. C'est que, malgré les temps difficiles que nous traversons, la charité publique va se développant. Est-ce le résultat d'un courant de sympathie en faveur de l'Armée du Salut ? Toujours est-il que l'on met plus facilement la pécisie, et même de plus grosses pièces, dans les marmites que tendent chaque année les salutistes.
Ceux qui firent ces généreuses sommes sont pleinement rassurés sur l'usage que l'on en fit.
Le réconfort aux malheureux
Les circonstances actuelles, nous a dit M. le major Houzé ne restreignent pas nos moyens d'action car de plus en plus, les classes laborieuses comprennent que nous sommes à leur service, non pas pour ou contre une église ou un parti, mais au service de la conscience humaine.
« Voulez-vous quelques exemples ?
« Ici même, à Valenciennes, à Noël, l'an dernier, l'Armée du Salut avait eu la joie d'offrir un dîner à 250 personnes. Cette année elle a pu étendre ce plaisir à 426 de vos concitoyens. A Lille, nous avons eu un grand dîner pour 300 personnes ; plus de 400 enfants ont reçu des jouets, friandises et vêtements. Dans cette ville ont lieu également un Noël pour les malades. A Roubaix, même effort pour 800 enfants et les malades de l'Hospice. A Calais, même programme de dîner de Noël et distribution de jouets aux familles pauvres. A Reims, 25.000 portions de soupe ont été distribuées.
« Les fêtes de fin d'année ont apporté aussi beaucoup de réconfort aux malheureux sous forme de repas substantiels et de paniers de vivres aux malheureux. Quand nous le pouvons, nous donnons aussi des vêtements...
« Tout cela grâce à la peine joyeusement prise par nos officiers et soldats, grâce aussi à l'aide bienveillante des

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lillers, 15. — Beurres, 12 à 13 fr. la livre ; œufs, 19 à 20 fr. les 26 ; poulets, 30 à 35 fr. la couple ; 4,50 la livre ; canards, 20 à 24 fr. la couple ; pigeons, 7 à 11 fr. la couple ; oies, 23 à 25 fr. la pièce ; lapins, 14 à 20 fr. la pièce ; 3,75 la livre ; pommes de terre, 0,50 et 0,61 le kilo.
A Auxi-le-Oâteau, 15. — Beurres, 12 fr. la livre ; œufs, 22 fr. le quarteron ; poulets, 30 à 35 fr. la couple ; canards, 20 à 24 fr. la couple ; pigeons, 7,50 à 9 fr. la couple ; canards, 21 à 23 fr. la pièce ; oies, 20 à 22 fr. la pièce ; oies, 25 à 35 fr. pièce ; lapins de Bretagne, 9 à 25 fr. suivant grosseur ; pommes de terre, 0,80 à 0,70 le kilo ; carottes, 1,50 à 2 fr. le kilo ; haricots, 4 fr. la livre ; pois, 1 fr. la botte.
Grains : blé, 185 fr. les 100 kg ; avoine, 115 fr. les 100 kg ; maïs, 140 fr. les 100 kg ; seigle, 130 fr. les 100 kg ; orge, 130 fr. les 100 kg.
A Saint-Omer, 15. — Beurres, 21 à 24 fr. la livre ; œufs, 21 à 23 fr. les 26 ; poulets, 31 à 40 fr. la couple ; canards, 20 à 24 fr. la couple ; pigeons, 9 fr. 30 à 10 fr. la couple ; oies, 18 à 25 fr. la pièce ; lapins, 15 à 25 fr. la pièce.
Imp. du Réveil du Nord, 186, rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile OEST.



AIX-EN-PROVENCE

MARSEILLE TOULON

A LA MODE DE PROVENCE

le vermicelle RIVOIRE & CARRET

se mange délicieusement SOUPE AU POISSON

Savoureuse, la soupe au poisson telle qu'on la prépare à Marseille ou à Toulon. Mais, pour que cette soupe ne soit pas seulement un liquide, pour qu'elle forme un plat, épaissez-la de vermicelle RIVOIRE & CARRET, spécial pour la soupe au poisson et poché au vin blanc, voire au court-bouillon de poisson. Il y a de quoi se faire naturaliser Marseillais !

SALON PUBLICITAIRE, 29, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS, OÙ LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RÉSERVÉ



Calvaire de Gueux

par Jacque Brienne

— Voit, lorsque nous sommes arrivés par le sous-sol nous sommes rendus compte que les policiers, après avoir longtemps cartonné à la porte du pavillon, se mettaient en devoir de forcer la serrure.

Que faire, sinon tuer et donner l'éveil ? Mon camarade, dans sa précipitation, m'oubla et me ferma la porte du souterrain sur le nez.

— Limbelle !

— Dans ma rage, je tambourinais et j'appelai sans me rendre compte que j'allais attirer l'attention de agents français. Bien sûr, en effet, je les entendis accourir. Au moment suprême où je me croyais perdu, Heinrich, revenu sur ses pas, fit jouer la serrure de la porte. Je m'engouffrais dans le souterrain, et quelques minutes après j'étais libre.

Je me croyais sauvé. Mais tout à coup

Ces cent hommes froids et dur, l'esprit était prompt, la décision rapide.

— Oh sont-ils, le hautmann et les autres ?

— On leur a un geste évasif.

— Partis ! lança-t-il

— Oh ça ?

— Chacun pour soi... au hasard...
— Naturellement, cria le Turc. Toute cette bande de lâches s'est enfuie comme une volée de moineaux...
— Dame, il n'y a plus d'autre chance de salut, si le carnet vert est entre les mains de la police française, que de gagner la frontière par les voies les plus rapides...
Benghast recula d'un pas.

— C'est ça que tu appelles servir sa fameuse patrie allemande ? Eh bien, tout Turc que je suis, je te réponds que j'ai un peu plus de cœur à mes veines !...
Les yeux de l'Oriental flamboyant. Sa face maflue et bestiale reflétait en ce moment une énergie atroce. L'énergie de sa race sauvage. On eût dit un sanglier acculé et faisant tête à la meute.

D'un geste il désigna les richesses entassées autour d'eux, dans ce magasin immense qui paraissait sans bornes. Alors, fit-il, tu crois vraiment que sans lutte, sans combat, sans rien, je vais abandonner tout cela ; ma situation à Paris, le fruit de vingt ans d'efforts ? M. Léon basses le nez.

Au fond, dans sa cervelle démodée, l'amant de la Dorothea goûtait l'ivresse de voir dans le cataclysme qui les atteignait tous les rôles renversés.

C'était lui, l'employé, le commis, qui

se tenait à meilleurs frais... Tout ce qu'il possédait, les quelques milliers de francs amassés par les plus immondes exploitations par les plus éhontés des rapines, étaient en sûreté en Allemagne. Il ne perdrait presque rien, tandis que, pour Benghast, c'était l'éroulement complet.

— Que comptez-vous donc faire ? lança-t-il avec défi.

— Reprendre le carnet vert !

— Vous êtes fou ! begaya le Saxon. L'Oriental médusa son acolyte d'un regard fulgurant.

— Suis-moi, ordonna-t-il sans autre explication.

L'amant de Mme Dorothea eut une valétude de révolte.

— Cent insensé !... D'abord le hautmann lui-même...
— Je suis plus que le hautmann ! M. Léon regarda son maître d'un air bébête.

Benghast recula d'un geste brusque, il ouvrit son gilet.

Une croix d'or surmontée de l'aigle bicéphale apparut aux yeux de M. Léon étourdi, ou d'un geste automatique recula la position et s'immobilisa, la main à la hauteur des yeux, dans une attitude de pantin.

L'Oriental tressa un moment le sous-officier saxon sous son regard de flamme. Puis il ordonna de nouveau :

— Suis-moi !

L'amant de la Dorothea était devenu d'une pâleur de cadavre.

— Mais c'est à la mort que vous me conduisez ! begaya-t-il.

— Préférez-vous le conseil de guerre

et le peloton d'exécution en Allemagne ? riposta brutalement l'Oriental.

Et, tirant de la poche intérieure de son gilet un petit calepin à couverture rouge, il y griffonna quelques mots et tendit le feuillet à son acolyte.

Celui-ci, les yeux agrandis d'épouvante, lut cet ligères :

« Léon Hagenschmitt : Par un refus d'obéissance, dans les circonstances les plus graves, a compromis les intérêts de l'Allemagne, et gravement manqué à son devoir ».

La sueur ruisselait sur le front du Saxon.

— Grâce ! begaya-t-il, je n'ai pas dit. L'Oriental haussa les épaules.

— Veux-tu venir, oui ou non ? grondait-il.

Et de nouveau repris par le carcan de fer de la terrible de l'impitoyable discipline allemande, Léon Hagenschmitt baissa le front, ferma les yeux et de son pas étourdi d'automate suivit l'antiquaire comme un chien suit son maître.

Il avait guetté avec une impatience fiévreuse le moment où le major de Champonny allait quitter sa demeure pour se rendre au banquet qu'il offrait à ses amis.

Ce fut avec une véritable allégresse qu'il vit la porte se refermer sur le gentilhomme.

— Enfin, s'écria-t-il, je le tiens, mon bonhomme !

— Mais avec cette prudence froide, cette méthode tranquille et sûre qui lui avait valu la plupart de ses succès, le poil-